

## Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

## ARRÊTE

### Article 1

---

Sont désignés Président et membres du jury de la licence pro Notariat, les enseignants ci- dessous :

- Claire Poitevin, Présidente,
- Vanessa Monteillet,
- Delphine Pradille,

Suppléants :

- Aurore Fournier,
- Patricia Partyka
- Rodolphe Mestre

### Article 2

---

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 28/10/2024

Le président de l'université

Benoit ROIG